



2025-2026

Livret de sponsoring



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY

PÉRIGORD AGENAIS

UNION SPORTIVE NÉRACAISE

Sommaire

Le mot du Maire	3
Le mot du Président	4
Plaquette du club	5
Comment soutenir notre club	8
Exemple calcul simplifié du coût réel pour l'entreprise	12
Exemple de justificatif de reçu de don du club	13
Listing commission sponsoring	14
Cerfa	15

Ce livret contient l'ensemble des documents relatifs au sponsoring.





FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY

PÉRIGORD AGENAIS

UNION SPORTIVE NÉRACAISE

Le mot du Maire

La municipalité est fière de pouvoir être associée à d'autres partenaires sans qui rien ne serait possible pour le bon fonctionnement et au final pour l'existence du club.

Félicitations aux dirigeants, aux entraîneurs, éducateurs, à tous les joueurs et bénévoles qui ont participé à la réussite de cette saison.

Que tous reçoivent nos chaleureux encouragements et nos remerciements pour les beaux moments sportifs qu'il nous offrent.

Continuons ensemble à défendre les intérêts et les valeurs de l'U.S.N !

Nicolas LACOMBE
Maire de Nérac
1^{er} Vice-président du Conseiller départemental



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY

PÉRIGORD AGENAIS

UNION SPORTIVE NÉRACAISE

Le mot du Président

Chers partenaires, chers supporters,

L'Union sportive Néracaise c'est une équipe de passionnés pour qui les valeurs de partage, d'engagement, d'esprit d'équipe, de motivation et de respect, trouvent tous leurs sens, sur et autour des terrains de l'ovalie.

Je suis heureux d'être à la tête d'un club qui représente toutes ces valeurs. J'ai été joueur, entraîneur, dirigeant et maintenant Président et je remercie pour cela mes prédécesseurs qui m'ont laissé un formidable héritage.

Notre club c'est la gestion de plus de 400 licenciés, joueuses, joueurs, entraîneurs et dirigeants. Mais c'est aussi nos 50 Bénévoles qui œuvrent sans compter pour nos jeunes afin qu'ils se sentent entourés, choyés et qu'ils aient aussi la sensation de trouver une seconde famille dans notre association.

Nous avons à cœur de porter nos couleurs dans toute une région impliquée dans notre sport, le rugby. La formation en est la pièce maîtresse, toutes les générations se retrouvent pour jouer, aider, accompagner et former nos jeunes pousses de l'école de rugby mais aussi chez nos cadets, cadettes, juniors jusqu'à nos seniors filles et seniors garçons, c'est notre vitrine et notre fierté.

Mais pour construire ce modèle d'édifice et faire vivre une association, il nous faut des soutiens, qu'ils soient d'ordre humain, matériel ou financier, c'est un combat permanent, c'est notre combat mais aussi le vôtre par votre implication pour que notre club puisse vivre et prospérer.

Tous les membres du club, joueuses, joueurs, bénévoles, et dirigeants se joignent à moi pour vous remercier sincèrement de venir nous aider, cette aide est importante pour notre club car elle nous permettra d'améliorer nos conditions sportives et de porter encore mieux nos ambitions et nous l'espérons nos projets pour la saison à venir.

Thierry SOURBETS
Président US NERAC



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY

PÉRIGORD AGENAIS

UNION SPORTIVE NÉRACAISE



Formés à l'école de rugby de l'US Nérac et ayant joués au plus haut niveau :

Olivier Campan (SU Agen / Brive / Auch), Jean Luc Rivière (Biarritz Olympique), Jean Luc Vialaret (La Rochelle), Michel Vavrille (Aire sur l'Adour), Francois Champ (Métro Racing de France), Bruno Labat (Marmande / Mont de Marsan), Jannick Grassi (SU Agen / Marmande), Jessy Jegerlhener (SU Agen / Aix en Provence / Biarritz), Nathan Decron (SU Agen / UBB / Section Paloise), Aelig Trégouet et Maya Grat joueuses cadettes SU Agen et sélection en équipe de France.

Composition du club

2 équipes Seniors masculin

1 équipe Seniors féminine

// En rassemblement Pole Albret Rugby

1 équipe Junior

2 équipes Cadets

1 équipe Cadette

// 1 école de rugby de plus de 150 enfants

Minimes filles et garçons

Benjamins

Poussins

Mini poussins

Premiers pas

// 1 école d'arbitrage de 5 arbitres dont 1 arbitre sélection jeunes Nationaux

// 1 section rugby réunissant les Collèges et lycées Néracais.

L'Union Sportive Néracaise c'est aussi la gestion de plus de **405 licenciés et un encadrement composé de 35 anciens joueurs du club (éducation et suivi des joueurs), 30 dirigeants référencer FFR (suivi des licences et gestion du club), 30 bénévoles (organisation des festivités et repas), 20 Brevets fédéraux - Un diplôme d'Etat - Un manager général et 1 coach des coachs**, afin de gérer le sportif dans toutes les catégories : de l'école de rugby aux seniors.

Une équipe de passionnés pour qui les valeurs de partage, d'engagement, d'esprit d'équipe, de motivation et de respect, trouvent tout leurs sens sur et autour des terrains de l'ovalie.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY

PÉRIGORD AGENAIS

UNION SPORTIVE NÉRACAISE



Le bouclier de brennus, dessiné par Pierre de Coubertin en 1892 est chargé d'histoire et d'émotions pour tous les joueurs de rugby. Il symbolise les valeurs et les émotions authentiques que véhiculent ce sport, que l'on surnomme, non sans raison, «le sport roi».

L'Union sportive néracaise, fleuron de l'Albret depuis plus d'un siècle, pérennise ces valeurs et les transmet aux nouvelles générations.

Les Internationaux ayant joués au club de Nérac :

Jean Barreteau, Olivier Campan, André Duprat, Louis Echavé, Serge Lassoujade, Alain Plantefol, Jean Luc Rivière

Champions de France USN.LB 1964/1965

4 titres de Champion Honneur équipe 1

1953/1954 - 1955/1956 - 1956/1957 - 2001/2002

7 titres de Champion Honneur équipe 2

1963/1964 - 1964/1965 - 1982/1983 - 1983/1984
2001/2002 - 2009/2010 - 2010/2011

L'équipe juniors

1974/1975 - 1985/1986 - 1986/1987

L'équipe cadets

1978/1979 - 1989/1990 - 1998/1999 - 2004/2005
2009/2010

L'équipe minimes

1971/1972 - 1997/1998 - 1998/1999 - 2007/2008
2010/2011

Challenge Aquitain

Juniors 2000/2001 - Cadets 2009/2010 - Minimes
2011/2012

Challenge des 3 Tours honneur 2001/2002

Rugby féminin

Championne de France F3 Rugby VII 2006/2007
Finaliste Championnat de France F1 Rugby XV
2008/2009 - 2010/2011



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY

PÉRIGORD AGENAIS

UNION SPORTIVE NÉRACAISE

LES TITRES DE L'US NERAC

// Saison 2006 -2007

Seniors filles championne de France 3^e
division rugby à 7

// Saison 2009-2010

Équipe Reserve honneur championne Périgord
Agenais
Cadet Teulière a champion Périgord Agenais et
champion grand sud-ouest

// Saison 2010-2011

Seniors Filles finaliste championnat de France
1^{ère} division

// Saison 2011-2012

Junior Balandrade champion Périgord Agenais

// Saison 2010-2011

Première Honneur champion Périgord Agenais
et champion challenge des trois tours

// Saison 2013-2014

Seniors Filles montée Elite 2 Auclair

// Saison 2014-2015

Juniors Balandrade champion Périgord
Agenais

// Saison 2015-2016

Équipe Première Honneur champion du
Périgord Agenais

// Saison 2018-2019

Cadettes championne Périgord Agenais

// Saison 2021- 2022

Seniors Filles championne nouvelle aquitaine

// Saison 2022 -2023

Seniors 2 fédérale 3 8^e France
Minimes a xv champion nouvelle aquitaine

// Saison 2023-2024

Seniors 1 fédérale 3 32^e France
Senior 2 fédérale 3 8^e France
Minimes a xv champion nouvelle aquitaine
Cadets rl champion comite 47
Juniors rl champion comite 47
Cadettes a XV champion comite 47

// Saison 2024-2025

Cadettes à XV 16^e de finale championnat de
France - Finaliste Championnat du Terroir
Cadets R2 Finaliste Championnat du Terroir
Cadets R1 Champion de nouvelle Aquitaine
Cadets Nationaux contre Nafaroa
Juniors R1 Finaliste championnat du Terroir
Seniors Réserve 32^e de Finale de championnat
de France Excellence B



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY

PÉRIGORD AGENAIS

UNION SPORTIVE NÉRACAISE

Comment soutenir l'US Nérac ?

// La carte abonné

110 € /personne

200 € /couple

(aucune invitation possible uniquement accès au stade)



// Les formules sponsor

	Sponsor BASE 150€	Sponsor BRONZE 200€	Sponsor ARGENT 400€	Sponsor OR 500€	Sponsor SOUTIEN 600€
Carte abonné	1	1	2	2	3
Présence sur le panneau à l'entrée du stade	✓	✓	✓	✓	✓
Ticket repas	1	2	3	6	8
Insertion numérique USN		✓	✓	✓	✓
Panneau publicitaire				247 x 0.75 à l'intérieur du stade côté tribune ou virage	247 x 0.75 à l'intérieur du stade côté virage
Publicité sur le site web du club comprenant un lien vers votre site				✓	✓

Suite des formules





	Sponsor PARTENAIRE 1200€	Sponsor CONFIRMÉ 3000€	Sponsor OFFICIEL 6000€	Sponsor ÉTOILE 8000€ et plus
Carte abonné	4	6	8	10
Présence sur le panneau à l'entrée du stade	✓	✓	✓	✓
Ticket repas	12	20	30	40
Insertion numérique USN	✓	✓	✓	✓
Panneau publicitaire	247 x 0.75 à l'intérieur du stade côté piscine	300 x 150 à l'intérieur du stade en haut de la tribune au dessus des spectateurs ou face à la tribune (mur du gymnase)	300x300 à l'intérieur du stade côté panneaux de score ou face à la tribune (mur du gymnase)	300x300 à l'intérieur du stade côté panneaux de score ou face à la tribune (mur du gymnase)
Publicité sur le site internet du club comprenant un lien vers votre site	✓	✓	✓	✓
Annonce vocale de votre soutien lors d'un match	1 match	1 match	Tous les matchs	Tous les matchs
Insertion sur flyer de présentation des équipes matchs à domicile	1 match	1 match	Tous les matchs	Tous les matchs
Animation personnalisée lors d'un match à domicile (Stand, présentation Sté, exposition matériel ...)	1 match	1 match	1 ou plusieurs matchs	1 ou plusieurs matchs
Accès au club entrepreneur «TABLE HENRI IV»	✓	✓	✓	✓
Insertion de votre logo sur le T-shirt d'entraînement du club (porté par toutes les catégories du club)		✓	✓	✓
Insertion de votre logo sur les maillots de match des équipes séniors masculines ou féminines ou sur les shorts de toutes les catégories (si place disponible)			✓	✓



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY

PÉRIGORD AGENAIS

UNION SPORTIVE NÉRACAISE



Panneau entrée du stade



Panneaux autour du terrain



Panneaux côté tribunes



Maillot d'entraînement



Maillot de match



// Dons des particuliers

	Don 500€	Don 600€	Don 1200€
Carte abonné*	2	3	4
Ticket repas	6	8	12

* 1 carte d'abonné en moins donne droit à 4 tickets repas en plus

// Mécénat

Défiscalisation pour les particuliers

Pour une personne imposable, 66 % des sommes versées au club sont déductibles des impôts, dans la limite de 20% du revenu imposable.

Exemple : Pour tout don de 1000 € : la somme au final est de 340 € puisque 660 € sont défiscalisables.

Défiscalisation pour les entreprises

// Don + Publicités :

20% sont en factures Publicitaire (montant de la PUB) et 80% en Don.

À savoir que : 60 % des sommes versées au club sont déductibles des impôts, dans la limite de 5/1000 du chiffre d'affaires HT annuel.

Exemple

Pour 10 000 € :

- 2 000 € en facture publicitaire
- 8 000 € en Don la somme au final est de 3 200 € puisque 4 800 € sont défiscalisables.

// 100% en Don :

L'entreprise bénéficie d'une **réduction d'impôts de 60% du montant du don**. Cependant, le montant des dons retenus pour le calcul de la réduction ne peut pas dépasser, sur un même exercice, un plafond de 20 000€ ou 5°/100 du chiffre d'affaires annuel hors taxe de l'entreprise donatrice si ce dernier montant est plus élevé.

Exemple : Pour tout don de 10 000 €, la somme au final est de 4 000€ puisque 6 000 € sont défiscalisables.

**Paielements acceptés par chèques, espèces ou virement.**

Tout paiement entraîne la remise d'un reçu. Un document officiel de type CERFA 11580 est transmis aux services des impôts pour les sommes déductibles.

// Exemple calcul simplifié du coût réel pour l'entreprise

A - 18.07.31 : Calcul particulier "CERFA Mécénat" un don de 500 € vous coûtera 170 €

Montant du Don à l'association €	500	600	1 000	1 500	3 000
Réduction directe 66% / Imposition fiscale	330	396	660	990	1 980
Cout réel du Don €	170	204	340	510	1 020

Cas Particulier : Un don de 500 € vous coûtera 170 € correspondant à l'abonnement annuel d'un couple.

B - 18.07.31 : Calcul Entreprise sans publicité "CERFA Mécénat" un don de 10 000 € vous coûtera 4 000 €

Formule		Officiel	Confirmé	Partenaire	Soutien	or	
Montant du Don à l'association €		10 000	6 000	3 000	1 200	600	570
Réduction directe 60% / Imposition fiscale		6 000	3 600	1 800	720	360	342
Cout réel du Don €		4 000	2 400	1 200	480	240	228

C - 18.07.31 : Calcul Entreprise avec publicité "CERFA Mécénat" un don de 10 000 € vous coûtera 5 200 €

Formule		Officiel	Confirmé	Partenaire	Soutien	or	
Montant du Don à l'association €		10 000	6 000	3 000	1 200	600	570
Facture publicitaire / l'association 20% €		2 000	1 200	600	240	120	114
Restant calculable en Don : 80% €		8 000	4 800	2 400	960	480	456
Réduction directe 60% / Imposition fiscale		4 800	2 880	1 440	576	288	274
Cout réel du Don €		5 200	3 120	1 560	624	312	296



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY

PÉRIGORD AGENAIS

UNION SPORTIVE NÉRACAISE



Reçu de don

(Articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts)

Ce reçu a été établi conformément aux rubriques du cerfa N° 11580*03

Bénéficiaire du (ou des) versement(s) : **UNION SPORTIVE NERACAISE**

Stade André DUPRAT - Boulevard Pierre de Coubertin BP : impasse du pin 47600 NERAC France

Code Club : 5195X - Tél : **+33(0)6 83 37 85 96** ou **+33(0)6 15 77 65 00**

Mail : **usneracaise@gmail.com**

Objet : Association sportive ayant pour objet la pratique de l'éducation physique et des sports en générale - Section Rugby

Association sportive autorisée à recevoir des dons et legs, déclarée à la Sous-préfecture de Nérac en date du 16 Août 1944. SIREN 419 595 731 - APE 926C

Donateur :

Domiciliation :

Le bénéficiaire reconnaît avoir reçu au titre des versements ouvrant droit à réduction d'impôt, la somme de : € & en lettres :

Nature :

Fait à, le

Trésorier Général

Important :

Le don d'un particulier ouvre droit à une réduction d'impôts de 66% de son montant dans la limite globale de 20% du revenu imposable.

Le don d'une entreprise ouvre droit à une réduction directe d'impôt de 60% du don effectué dans la limite de 5 pour mille de son chiffre d'affaires. Mais si la réduction est supérieure à ce plafond. L'entreprise mécène peut reporter l'excédent sur les années suivantes dans la limite de cinq ans.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY

PÉRIGORD AGENAIS

UNION SPORTIVE NÉRACAISE

La commission sponsoring

BAURY Jean-Claude	06 77 44 94 56	baury.jclaud@gmail.com
BELLANDI Olivier	06 10 65 69 88	o.bellandi@orange.fr
CAPEL Jean-Claude	06 77 06 41 37	jc.capes@free.fr
CAZENEUVE Fabrice	06 21 52 39 96	f.cazeneuve@qualisol.fr
CHEBBI Enzo	07 89 01 81 72	enzo.chebbi@chbkomilfo.fr
CHEBBI Faycal	06 08 61 11 28	faycal.chebbi@chbkomilfo.fr
COUILLEAU Jean-Michel	06 86 38 84 71	jmcouillaud@wanadoo.fr
DUCOS Alain	06 30 22 95 57	ducosa22@wanadoo.fr
FONTES Christian	06 88 05 10 16	fontes@tbmi.fr
GARENI André	06 73 28 85 60	a.gareni@2gareni-industrie.com
GARENI Pascal	06 70 16 56 91	p.gareni@2gareni-industrie.com
LALAUE Jean-Louis	07 87 96 47 38	Jeanlouis.lalaude@gmail.com
LARTIGUE Nathalie	06 99 22 49 63	usn.nerac47@sfr.fr
MUNOZ Bernard	06 74 19 07 37	nene.munoz47600@gmail.com
OLIVEIRA Anthony	06 46 13 39 49	anthony.oliveira@alliancefb.fr
SANSAN Alain	06 86 37 26 10	alain.sansan47@gmail.com
SENA Marie-Claude	06 37 97 73 95	mcsena@orange.fr
SOURBETS Thierry	06 15 77 65 00	tcsourbetsbassin@gmail.com



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY

PÉRIGORD AGENAIS

UNION SPORTIVE NÉRACAISE

Cerfa n° 11580*04

Reçu au titre des dons
à certains organismes d'intérêt général
Article 200, 238 bis et 978 du code général des impôts (CGI)

Numéro d'ordre du reçu

Bénéficiaire des versements

Nom ou dénomination :

.....

Adresse :

N°..... Rue

Code Postal Commune

Objet :

.....

.....

.....

Cochez la case concernée (1) :

- ☐ Association ou fondation reconnue d'utilité publique par décret en date du publié au Journal officiel du ou association située dans le département de la Moselle, du Bas-Rhin ou du Haut-Rhin dont la mission a été reconnue d'utilité publique par arrêté en date du
- ☐ Fondation universitaire ou fondation partenariale mentionnées respectivement aux articles L. 719-12 et L. 719-13 du code de l'éducation
- ☐ Fondation d'entreprise
- ☐ Oeuvre ou organisme d'intérêt général
- ☐ Musée de France
- ☐ Etablissement d'enseignement supérieur ou d'enseignement artistique public ou privé, d'intérêt général, à but non lucratif
- ☐ Organisme ayant pour objectif exclusif de participer financièrement à la création d'entreprises
- ☐ Association culturelle ou de bienfaisance et établissement public reconnus d'Alsace-Moselle
- ☐ Organisme ayant pour activité principale l'organisation de festivals
- ☐ Association fournissant gratuitement une aide alimentaire ou des soins médicaux à des personnes en difficultés ou favorisant leur logement
- ☐ Fondation du patrimoine ou fondation ou association qui affecte irrévocablement les dons à la Fondation du patrimoine, en vue de subventionner les travaux prévus par les conventions conclues entre la Fondation du patrimoine et les propriétaires des immeubles (article L. 143-2-1 du code du patrimoine)
- ☐ Etablissement de recherche public ou privé, d'intérêt général, à but non lucratif
- ☐ Entreprise d'insertion ou entreprise de travail temporaire d'insertion (articles L. 5132-5 et L. 5132-6 du code du travail)
- ☐ Association intermédiaire (article L.5132-7 du code du travail)
- ☐ Ateliers et chantiers d'insertion (article L.5132-15 du code du travail)
- ☐ Entreprises adaptées (article L.5213-13 du code du travail)
- ☐ Agence nationale de la recherche (ANR)
- ☐ Société ou organisme agréée de recherche scientifique ou technique (2)
- ☐ Autres organismes :

(1) ou n'indiquez que les renseignements concernant l'organisme

(2) dons effectués par les entreprises



**L'USN vous remercie
pour votre soutien !**